

# Maitriser les essentiels de la création d'entreprise

## Objectifs de la formation

Concrétiser son projet de création d'entreprise	Identifier les points clés de pilotage de l'entreprise
Préparer son plan d'affaires prévisionnel	Appréhender l'environnement de son projet et formaliser sa stratégie de réseau
Déterminer les modalités de mise en œuvre de son projet	Défendre son projet

## Objectifs de l'apprentissage

Les clés et stratégies pour démarrer sereinement votre activité et réaliser rapidement vos premiers euros de chiffre d'affaires

Le processus pour monter un business plan solide et rentable

Le panel d'aides auxquelles vous pouvez prétendre

Les bonnes pratiques pour pitcher votre projet et ainsi obtenir les aides nécessaires

Le statut juridique idéalement adapté à votre activité et votre situation

Les outils pour démarrer et piloter facilement votre entreprise

### PROGRAMME

- Accueil - 1h
- Si besoin, module de remise à niveau en informatique - 2h
- Etude de marché et positionnement - 6h
- Stratégie et actions commerciales - 7h
- Gestion prévisionnelle / financement du projet et plan d'affaires - 7h
- Environnement réglementaire : choix juridique, fiscal et social - 3h30
- Environnement partenarial de l'entreprise - 3h30
- Gestion et pilotage de son entreprise - 6h
- Bilan - 1h
- Jury - 4h
- Coaching collectif - 5h

### MÉTHODES / MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Accompagnement collectif

Accès à un plan d'affaires en ligne : BGE Pro pour la réalisation du business plan

Accès à la plateforme d'apprentissage Mon Bureau Virtuel

### MODALITÉS D'ÉVALUATION

Une évaluation avant/après formation

Un modèle de business maîtrisé

Un plan d'action formalisé

taux de satisfaction : process en cours

€ Tarif 1150 €

## Public

Toute personne ayant un projet de création ou reprise d'entreprise quel que soit le secteur d'activité

## Prérequis

Avoir une idée de création ou reprise définie

Maîtriser a minima les compétences socles (référentiel Cléa)

Posséder la qualification requise juridiquement pour exercer l'activité envisagée (si métiers réglementés) ou avoir son financement pour réaliser la formation « métier » nécessaire

Le projet de création doit pouvoir être compatible avec la durée de la formation

Avoir déjà amorcé des démarches sur son projet de création : identification clientèle/produit, connaissance

## Durée de la formation

**46 heures maximum** réparties sur 7 jours

Intensité horaire maximale : 9h-12h30 / 13h30-17h

## Dates et lieux de la formation

Accueil sur toutes les antennes de BGE Aura

### Délais d'accès à la formation

Sélection des stagiaires via une ICOP (information collective et de positionnement).

Pour connaître les dates d'informations collectives et de formations, contacter BGE AURA : [contact@bge-aura.fr](mailto:contact@bge-aura.fr) ou consulter notre site internet : <https://www.bge-aura.fr/formations>

## Intervenants

Nos conseillers-formateurs sont des intervenants reconnus dans l'accompagnement à la création et du développement des entreprises et ont une expérience significative dans leur domaine d'activité. Ils sauront répondre à vos besoins.

## Accessibilité

Référent handicap : Julie BENET  
[Julie.benet@bge-aura.fr](mailto:Julie.benet@bge-aura.fr)  
04 73 35 12 39  
Bâtiments et services accessibles à tous